La parole est à vous : courrier des lecteurs

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **23 (1993)**

Heft 6

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

COURRIER DES LECTEURS

La parole est à vous

Tino, pour toujours...

Nous finissons par croire que ceux que nous aimons ne partiront jamais, qu'ils ne pourront jamais échapper à notre tendresse vigilante.
Tino appartenait à la jeunesse de nos parents, à notre enfance et peut-être à l'adolescence de nos fils. Même si ceux-ci s'en défendent, même s'ils préfèrent laisser croire qu'ils sont au-dessus et surtout au-delà de «Vieni-vieni» et de «Marinella».
Il était une présence familière dans nos familles, et, pour nous qui habitions loin, un trait d'union entre exilés: car Tino n'était pas autre chose que cela, un exilé qui avait bien réussi, mais qui ne le savait pas tellement au départ, et qui avait connu les affres et les chagrins de celui qui s'en va en laissant derrière lui une famille, des amis, des vivants et des morts.
Tino était un chanteur exceptionnel et, dans ses débuts, d'une beauté bouleversante. Cinquante ans après, le visage de sa jeunesse garde un pouvoir entier, et c'est toujours ce visage-là que nous finissons par retrouver, derrière les traits vieillis du chanteur qui ne capitulait pas.
On va beaucoup parler de lui dans l'avenir, peut-être plus encore qu'on en a parlé jusqu'à présent. De gros malins, qui se croient plus intelligents que les autres, vont étudier les textes de ses chansons pour en dénoncer la pauvreté. Tant pis pour eux. Ils ne comprendront jamais rien au charme, à la grâce, à la séduction. Séduire, c'est faire croire que des mots, usés jusqu'à la corde, sont dits pour la première fois, et lorsque Tino murmurait «Paola mon amante, dans les bois d'Ajaccio...», c'était bête comme chou, inclassable dans les encyclopédies, mais ensorcelant de l'oreille au coeur.
Les Français lui ont voué un culte d'une fidélité exemplaire, et c'est vraiment très gentil de leur part, car Tino, malgré un sens aigu du public, un professionnalisme sans faille, ne faisait de concession à personne.

René Guihuit
F-21700 Nuits-Saint-Georges

Caisses de pension - aide fédérale, un leurre!

Lorsque M. J.-P. Delamuraz promet, avant la fin de son mandat, de débloquer 300 millions pour l'aide à la construction, et qu'il ajoute d'une manière péremptoire que le deuxième pilier ouvrira désormais ses coffres-forts aux ayant-droits, il passe sous silence que l'accession à la propriété n'est intéressante que pour les spéculateurs. En effet, si l'on désire construire pour revendre avec bénéfice du temps de son vivant, alors... allez-y.
Mais si vous construisez une maison pour la léguer à vos enfants, ou tout simplement pour avoir un toit sur la tête, c'est mieux de voyager et de se payer de bons repas au restaurant en lieu et place d'économiser toute sa vie pour rêver à une vieillesse enfin exemple de soucis bancaires ou d'éternelles discussions avec les régisseurs.
Ainsi, je vous informe (et je ne suis pas la seule dans ce cas), que jusqu'à présent, tant du point de vue cantonal que fédéral, les contributions publiques ajoutaient sur mon bordereau la valeur locative calculée sur le 60% de la valeur vénale (40% maximum étant un abattement compensant les travaux d'entretien d'une maison familiale), soit Fr.4666.-. Or, depuis 1992, par le truchement de l'impôt direct, le calcul de cette valeur locative fait un bond à Fr. 29 000.-, calcul basé sur la valeur vénale totale sans abattement, et à 9%, dernier taux discuté âprement avec les représentants des propriétaires de villas qui s'affolaient de voir le pourcentage monter à 12%. Ce qui prouve à tous les futurs propriétaires qui placent leur argent dans la pierre d'une petite maison, argent sur lequel ils ont déjà payé des impôts, qu'ils devront repayer des sommes faramineuses à l'autel des finances fédérales, alors que, retraités, ils n'auront plus le salaire d'une vie active, mais un revenu AVS minime, ne leur laissant aucune possibilité de s'acquitter de ces dettes obligatoires.
Ces estimations locatives ne correspondent à rien de réel, c'est tout simplement un vol organisé et sanctionné par des décrets-lois concoctés sur ordinateurs pour renflouer les caisses d'un Etat mal géré.

Mary Meissner, Vernier

Fromage et fromage?

C'est toujours avec intérêt et plaisir que je lis votre journal.
Permettez-moi une remarque au sujet du paragraphe «Le col du fémur protégé» à la page 7 (numéro de mars 1993).

Je lis: «... 1,2 gramme de calcium (1 litre de lait ou 100 gr. de gruyère).

Lors d'une excellente cure que j'avais faite en France, le spécialiste rhumatologue qui me suivait m'avait recommandé de manger chaque jour du fromage qu'on appelle gruyère en France et *emmenthaler* en Suisse, et non pas celui qu'on appelle le gruyère en Suisse qui n'a pas la même teneur en calcium.

Mlle H.-L. Schlaepfer
Neuchâtel